



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Creations d'emplois

Question écrite n° 39832

### Texte de la question

M. Herve Mariton appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des personnes agees en zone rurale. Desireuses de rester a leur domicile ces personnes sont souvent isolees et ont besoin de petits services (courses, taches menageres, besoin de communiquer...) qu'elles ne peuvent plus assumer. Afin de remedier a ces desagregements, il lui demande s'il ne serait pas possible de mettre en place un dispositif permettant aux beneficiaires du RMI d'assurer cette mission de solidarite.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention sur la situation d'isolement des personnes agees, notamment en zone rurale, et souhaite savoir s'il ne serait pas possible de mettre en place un dispositif permettant aux beneficiaires du RMI d'assurer une mission de solidarite pour rendre de petits services a ces personnes agees. La necessite de rendre ce type de service a des personnes agees souhaitant rester a domicile est tout a fait reelle ; d'ailleurs de nombreuses collectivites locales ainsi que de nombreuses associations assurent deja une multitude de services de ce type. S'il ne parait pas envisageable d'utiliser directement un beneficiaire du RMI, sans statut clair, sans demarche d'insertion globale, pour le mettre a disposition de personnes privees au risque de destabiliser tous les emplois familiaux, il faut rappeler que differents dispositifs existants peuvent favoriser l'embauche de beneficiaires du RMI, soit directement par la personne agee (deduction fiscale pour les emplois familiaux..., cheque service...), soit par l'intermediaire d'associations (contrat initiative emploi...). Il est du ressort des elus locaux, des travailleurs sociaux et les differents partenaires de l'insertion de developper au maximum l'ensemble de ces actions visant a mieux satisfaire les besoins sociaux tout en permettant la reinsertion de personnes en difficulte.

### Données clés

**Auteur :** [M. Mariton Hervé](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39832

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juin 1996, page 3078

**Réponse publiée le :** 5 août 1996, page 4315